CGV- Conditions Générales de Ventes de prestations de service

ARTICLE 1 : PRESENTATION DES PARTIES
Le présent contrat de prestations de services (ci-après dénommé le « Contrat ») régit les relations contractuelles entre :

- Le Client (ci-après dénommé le « Client »), qui est un consommateur ;
- La Coach de Vie : Mme Audrey FISCHER E.I, exerçant à l'adresse suivante : 21 rue de l'Ermitage 67700 SAVERNE, immatriculé à l'URSSAF Alsace sous le numéro de SIREN 821833464, agissant à titre individuel.

Les présentes conditions générales de vente sont conclues entre La Coach de Vie Audrey FISCHER E.I et toute personne souhaitant prendre rendez-vous en présentiel ou en visioconférence avec elle via la **plateforme de réservation en ligne intégrée au site web** https://www.audreyfischer-medium.com / **via appel téléphonique** au 06.16.29.31.07 / via **courriel adressé à** audreyfischer.medium@gmail.com.

Votre Coach de Vie ne réalise pas de prestations à domicile.

Le Client déclare accepter sans réserve l'intégralité des présentes conditions générales de vente et déclare avoir la capacité de conclure un contrat avec la Coach de Vie.

La lecture attentive et l'acceptation de ces conditions générales de vente sont une obligation avant toute réservation de prestations de service.

ARTICLE 2 : DECLARATIONS PREALABLES DES PARTIES
Le Client déclare et garantit à la Coach de Vie :
– être majeur et doté de la capacité juridique à conclure le présent Contrat,
– ne pas être affecté, à sa connaissance, de maladies psychiatriques ou, si tel est le cas, être suivi par un médecin titulaire d'un diplôme d'Etat reconnu et inscrit à un tableau de l'ordre des médecins en France.
– ne pas être affecté, à sa connaissance de maladies cardiaque et/ou de troubles de la tension artérielle, et/ou tout autre trouble physique contre-indiquant la pratique de la sophrologie et/ou de l'hypnose.

Le Client déclare être informé de la nature des prestations effectuées par la Coach de Vie et reconnait que cette dernière a été à son entière disposition pour l'informer de tout ce qui était important en fonction de ses besoins. La Coach de Vie déclare et garantit au Client être habilité à fournir les prestations de services en qualité de Coach de Vie depuis mars 2017 en sophrologie et depuis le 26 février 2021 en hypnose Ericksonienne.

ARTICLE 3 : NATURE DU CONTRAT ET DESCRIPTIF DES PRESTATIONS
Le présent Contrat constitue un contrat de prestations de services relatif à des prestations de service de coaching par la pratique de la sophrologie et de l'hypnose Ericksonienne, Hypnose spirituelle / régressive / énergétique et en ce sens, ce contrat relève du Code de la consommation.

Votre Coach de Vie n'est ni médecin, ni psychologue, ni psychiatre, ni psychothérapeute. Il ne fait donc pas de diagnostics, ne soigne pas et ne guérit pas. Ses prestations ne prétendent en aucun cas se substituer à un acte médical ou à des prescriptions médicamenteuses.

Les séances de sophrologie et d'hypnose s'inscrivent uniquement dans une démarche de bien-être et/ou de mieux-être. Elles ne dispensent pas de consulter un professionnel de la santé, chaque fois que cela est nécessaire.

Toute question relevant du domaine médical est à poser à votre médecin traitant.

La Coach de Vie rappelle que la sophrologie, méthode psycho-corporelle ainsi que l'hypnose Ericksonienne visent la conquête ou le renfort de l'équilibre entre nos émotions, nos cognitions (pensées, connaissances, croyances) et nos comportements pour permettre à chacun de trouver de nouvelles ressources en lui-même et d'améliorer sa qualité de vie.

La Coach de Vie a donc pour mission d'accompagner le Client qui souhaite s'investir et se responsabiliser pour devenir acteur de sa qualité de vie, de sa vitalité et donc de son bien-être global.

ARTICLE 4 : CONCLUSION DU CONTRAT A DISTANCE OU HORS ETABLISSEMENT
Le présent article s'applique dans les cas où le présent Contrat est conclu, non pas directement dans les locaux du Prestataire le jour de réalisation des Prestations mais, à distance (par le biais d'un site de réservation en ligne) au sens de l'article L. 221-1 du Code de la consommation.

Dans ces hypothèses, le Prestataire rappelle qu'il a communiqué au Client, préalablement à la signature du présent Contrat, de manière lisible et compréhensible, les informations suivantes :

1° Les informations prévues aux articles L. 111-1 et L. 111-2 ;

2° Lorsque le droit de rétractation existe, les conditions, le délai et les modalités d'exercice de ce droit ainsi que le formulaire type de rétractation ;

3° Lorsque le droit de rétractation ne peut être exercé en application de l'article L. 221-28, l'information selon laquelle le consommateur ne bénéficie pas de ce droit ou, le cas échéant, les circonstances dans lesquelles le consommateur perd son droit de rétractation ;

4° L'information sur l'obligation éventuelle du consommateur de payer des frais lorsque celui-ci exerce son droit de rétractation du Contrat dont il a demandé expressément l'exécution avant la fin du délai de rétractation ; ces frais sont calculés selon les modalités fixées à l'article L. 221-25 ;

5° Les informations relatives aux coordonnées du Prestataire, le cas échéant aux coûts de l'utilisation de la technique de communication à distance, à l'existence de codes de bonne conduite, le cas échéant, aux modalités de résiliation, aux modes de règlement des litiges et aux autres conditions contractuelles, dont la liste et le contenu sont fixés par décret en Conseil d'Etat.

6°Le Prestataire fournit au Client, sur support durable, dans un délai raisonnable, après la conclusion du Contrat et au plus tard avant le début de l'exécution des Prestations de services, la confirmation du Contrat, lequel comprend toutes les informations prévues à l'article L. 221-5, et le modèle de formulaire type de rétractation mentionné au 4.2 du présent article.

7°Le Client reconnaît avoir reçu ces informations avant la signature du présent Contrat et accepte de recevoir un exemplaire du présent Contrat de manière électronique et non papier.

ARTICLE 5 : MODALITÉS DE PAIEMENT ET SÉCURISATION

1°**Moyens de paiements**
Le règlement des achats de prestations de service s'effectue en ligne via l'interface sécurisée du site : https://www.audreyfischer-medium.com. Le client peut régler sa commande par :

- Carte Bancaire (Visa, Mastercard)
- Apple Pay
- Google Pay
- PayPal

Le débit de la carte / compte bancaire / portefeuille numérique est effectué au moment de la validation de la commande.

2°**Sécurisation des transactions**
Le site : https://www.audreyfischer-medium.com fait l'objet d'un système de sécurisation rigoureux. Les deux plateformes de paiement proposées, STRIPE (Carte Bancaire, Apple Pay, Google Pay) et PayPal respectent la norme PCI DSS (Payment Card Industry Data Security) de niveau 1, niveau de certification le plus strict de l'industrie bancaire ; le cryptage des données lors du transit (HTTPS/TLS) ; Machine Learning (Intelligence Artificielle contre la fraude) ; et le système 3D Secure.

Les transactions sont gérées par nos prestataires de service de paiement :

- **STRIPE :** Stripe Payments Europe, Ltd / 1 Grand Canal Dock, Dublin, Irlande / https://stripe.com/fr/privacy

- **PayPal :** PayPal (Europe) S.à.r.l et Cie, S.C.A. / 22-24 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg / https://www.paypal.com/fr/webapps/mpp/ua/privacy-full

À aucun moment les données bancaires du client ne transitent par notre système informatique. Le client garantit qu'il dispose des autorisations nécessaires pour utiliser le mode de paiement choisi.

3°**Lutte contre la fraude**
Afin de prévenir les fraudes à la carte bancaire, nous nous réservons le droit de mettre en place le système **3D Secure** (vérification par code SMS ou application bancaire). Dans certains cas, nous pourrons suspendre la transaction et demander au client des justificatifs d'identité complémentaires avant de valider la commande.

4°**Défaut de paiement**
Audrey FISCHER E.I se réserve le droit de suspendre toute gestion de commande en cas de refus d'autorisation de paiement de la part des organismes officiellement accrédités ou en cas de non-paiement. En cas de litige de paiement existant avec le client, nous nous réservons le droit de refuser toute nouvelle commande.

5°**Réserve de propriété**
Les produits demeurent la propriété pleine et entière de Audrey FISCHER E.I Coach de Vie jusqu'au parfait encaissement du prix, en principal, frais et taxes compris.

ARTICLE 6 : DROIT DE RÉTRACTATION ET MODALITÉS DE REMBOURSEMENT

1°**Droit de rétractation**
Le Prestataire rappelle également au Client qu'il dispose, lorsque le présent Contrat est conclu à distance ou hors établissement, et sauf exception visée au 4.3, d'un délai de rétractation de **14 jours calendaires**, sans qu'il ait à justifier de motif, ni à payer de frais ou pénalités.
Le délai court à compter du lendemain de la signature du Contrat par le Client et / ou du paiement de la prestation de service en ligne via le site web de réservation indiqué à l'article 1.
S'il souhaite se rétracter après avoir signé le présent Contrat ou payé la prestation de service en ligne via le site web de réservation indiqué à l'article 1, le Client peut utiliser le modèle de rétractation ci-dessous, mais ce modèle n'est pas obligatoire. Pour que le délai de rétractation soit respecté, il suffit que le Client notifie au Prestataire son intention de **se rétracter avant l'expiration du délai** à l'adresse électronique de contact suivante : audreyfischer.medium@gmail.com

Modèle de formulaire de rétractation

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat de prestation de service _____ que j'ai signé le _____
Nom du Client _____
Adresse du Client _____
Email _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Date _____ (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

Signature (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)
_____

Le Prestataire accusera réception de la demande de rétractation du Client.

2°**Modalités de remboursements**
En cas d'exercice du droit de rétractation, le Prestataire procédera au remboursement des sommes versées, dans un délai de quatorze jours calendaires suivant la notification de la demande de remboursement et via le même moyen de paiement que celui utilisé lors du paiement.

- **Pour les paiements Stripe (Carte bancaire, Apple Pay, Google Pay) :**

Le remboursement est crédité directement sur la carte ou le compte bancaire lié au portefeuille numérique utilisé lors de l'achat.

- **Pour les paiements PayPal :**

Le remboursement est effectué sur le solde PayPal du client ou sur la carte bancaire associée au compte PayPal.

Le Client qui a exercé son droit de rétractation d'un Contrat à exécution successive dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au Prestataire un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la Prestation convenu dans le Contrat.

La Coach de Vie se réserve le droit d'annuler une prestation si l'âge requis de 18 ans et + n'est pas respecté par le client, sans qu'il n'y ait de remboursement si cette information est connue moins de 24h avant ladite prestation.

Tout "Parcours" de plusieurs séances souscrit et démarré d'au moins une séance ne pourra faire l'objet d'annulation, de rétractation ou de remboursement, même proratisé.

3° **Cartes cadeaux – Conditions de remboursement et d'utilisation**
Les cartes cadeaux proposées par Audrey FISCHER E.I sont valables pour une durée de 12 mois à compter de la date d'achat.

Les cartes cadeaux sont personnelles et non fractionnables et ne peuvent donner lieu à un remboursement, un échange ou une conversion en espèces, notamment en cas de changement d'avis, de non-utilisation ou d'expiration de leur période de validité.

Cette disposition s'applique sous réserve de l'exercice du droit légal de rétractation, lorsqu'il est applicable, ainsi que des dispositions légales impératives prévoyant un remboursement.

En cas d'impossibilité pour le professionnel d'assurer la prestation prévue, les dispositions légales relatives à l'inexécution contractuelle s'appliqueront.

4°**Cas dans lesquels le droit de rétractation ne s'applique pas :**
Si le Client prend un rendez-vous de réalisation des Prestations à une date antérieure à l'expiration du délai de rétractation de 14 jours, et si les Prestations sont pleinement réalisées lors de ce rendez-vous, il reconnait alors renoncer expressément et automatiquement à son droit de rétractation, sans que le prestataire ne soit tenu de recueillir sa demande expresse par écrit.

Le Client est ainsi informé que, conformément à l'article L. 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé lorsque les Prestations de services sont pleinement réalisées avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable expresse du consommateur et renoncement expresse à son droit de rétractation.

En cas d'achat par le Client d'un contenu numérique vendu par le Prestataire, le droit de rétractation de 14 jours ne s'applique pas.

Tout "Parcours" de plusieurs séances souscrit et démarré d'au moins une séance ne pourra faire l'objet d'annulation, de rétractation ou de remboursement, même proratisé.

ARTICLE 7 : GESTION DES LITIGES ET MÉDIATION
En cas de problème relatif à une commande, **le Client s'engage à contacter en priorité Audrey FISCHER E.I Coach de Vie en charge du Service Client** à l'adresse suivante : audreyfischer.medium@gmail.com afin de trouver une **solution amiable.**

1°**Litiges via les plateformes Stripe et PayPal**
L'ouverture d'un litige sur PayPal ou d'une procédure d'opposition (chargeback) via Stripe sans prise de contact préalable avec le vendeur est déconseillée. En cas de litige, Audrey FISCHER E.I Coach de Vie transmettra aux plateformes concernées toutes les preuves de livraison et d'exécution de la commande (reçus, échanges de mails, preuve de téléchargement).

2°**Droit applicable, Juridictions compétentes et Médiation de la consommation**
Le présent Contrat est régi par le droit français.

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du code de la consommation, nous proposons un dispositif de médiation de la consommation. L'entité de médiation retenue est :

SAS MEDIATION CONSOMMATION DEVELOPPEMENT.
En cas de litige, vous pouvez déposer votre réclamation sur le site :
https://medconsodev.eu
OU par voie postale en écrivant à :
MEDIATION CONSOMMATION DEVELOPPEMENT – IMMEUBLE L'HORIZON – ESPALANADE DE FRANCE – 3 rue J. Constant Milleret – 42000 SAINT ETIENNE

Après une démarche préalable du Client, écrite et transmise par voie postale au 21 rue de l'Ermitage 67700 SAVERNE, auprès Audrey FISCHER E.I Coach de Vie, restée infructueuse, le service du médiateur peut être saisi pour tout litige de consommation dont le règlement n'aurait pas abouti.

3°**Plateforme de Règlement en Ligne des Litiges (RLL)**
Pour les litiges transfrontaliers au sein de l'Union Européenne, le Client peut également la plateforme de la Commission Européenne : https://ec.europa.eu/consumers/odr/

ARTICLE 8 : CONDITIONS DE REALISATION DES PRESTATIONS ET CHAMPS D'APPLICATION
Le Prestataire réalisera les prestations de services, en accord avec le Client et, selon le cas, soit :

- Dans ses locaux professionnels situés au : 21 rue de l'Ermitage 67700 SAVERNE ;
- À distance, en visioconférence via l'application GOOGLE MEET ou WhatsApp ou Messenger ;
- Hors établissement de la Coach de Vie : lors d'ateliers collectifs de sophrologie auprès des entreprises, des collectivités, des établissements scolaires publics ou privés, sans que cela ne soit limitatif.

La ou les date(s) de réalisation des Prestations seront fixées conjointement entre la Coach de Vie et le Client, via la plateforme de réservation en ligne sur le site web : https://www.audreyfischer-medium.com.

La Coach de Vie s'engage à apporter toute la vigilance nécessaire à la bonne exécution des Prestations et à tenir informé le Client des difficultés pouvant survenir lors du déroulement des Prestations. Cependant, le Prestataire se réserve le droit de refuser tout accompagnement qui n'entrerait pas dans le champ de ses compétences dans le cadre des formations qu'il a reçu et validé par ses certifications ou attestations de formation présentielles qu'il tient sur demande à la disposition du consultant.

En cas de refus d'accompagner toute personne dans sa demande, il proposera les coordonnées d'un confrère plus à même de répondre à sa demande spécifique.

Il convient de rappeler que la Coach de Vie s'engage à mettre en œuvre tous les **moyens** propres à permettre, dans le cadre de la demande exprimée lors du premier rendez-vous, le développement personnel du client et l'atteinte de ses objectifs préalablement définis conjointement **avec la Coach de Vie, sans que cette dernière n'ait d'obligation de résultat.**

ARTICLE 9 : RESERVATION & ANNULATION

1°**Politique de réservation**

Le Client prend rendez-vous **par la plateforme de réservation en ligne** accessible sur le site web : https://www.audreyfischer-medium.com. Il doit **obligatoirement** suivre le processus de réservation suivant :

- Choix de la prestation
- Remplir le formulaire de réservation avec les coordonnées demandées, nécessaires notamment à la vérification de l'âge en fonction des prestations choisies. **(La Coach de Vie se réserve le droit d'annuler une prestation si l'âge requis de 18 ans et + n'est pas respecté par le client, sans qu'il n'y ait de remboursement si cette information est connue moins de 24h avant ladite prestation.)**
- Choix et réservation de la date et de l'heure de la réalisation de la prestation
- Paiement de la prestation

Un E-mail de rappel sera envoyé 24 à 48 heures avant la date de rendez-vous défini.

2°**Politique d'annulation**

Tout rendez-vous annulé ou reporté dans un délai **inférieur à 24 heures, ou non honoré, sera dû**. Dans un délai **supérieur à 24h,** un report de rendez-vous sera proposé **automatiquement et une seule fois.**

Tout "Parcours" de plusieurs séances souscrit et démarré d'au moins une séance ne pourra faire l'objet d'annulation, de rétractation ou de remboursement, même proratisé.

Sous réserve de l'application des dispositions relatives au droit de rétractation pour les contrats conclus à distance et hors établissement, en cas d'impossibilité de se rendre au rendez-vous pris, le Client est invité à annuler ou reporter le rendez-vous **au plus tard 24 heures avant la date de rendez-vous définie,** par mail à **audreyfischer.medium@gmail.com** ou par téléphone au **06.16.29.31.07.**

La prise de rendez-vous entraîne l'acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes.

ARTICLE 10 : PRIX ET REGLEMENT DES PRESTATIONS CHOISIES

Les prix des Prestations sont fixés par le Prestataire. Ces prix peuvent varier selon le type des prestations réalisées.

Les tarifs pratiqués, affichés au cabinet et présentés sur le site internet https://www.audreyfischer-medium.com s'entendent **TTC (TVA non applicable art. L. 223-3 du CIBS).**

Audrey FISCHER E.I se réserve le droit de modifier ses prix à tout moment. Il s'entend toutefois que le tarif figurant sur le site web : https://www.audreyfischer-medium.com le jour de la prise de rendez-vous sera le seul tarif applicable au Client.

Une facture acquittée sera remise au Client, **sur sa demande expresse**, dans un délai de 48 heures, par mail.

Le Client est informé que les prix des Prestations ne sont aucunement remboursés par la sécurité sociale.

Lorsque le Contrat est conclu à distance : au moment de sa demande de réservation, le Client est informé qu'il a une obligation de paiement.
A cette fin, la fonction utilisée par le Client pour valider sa commande signifie qu'il passe une commande avec obligation de paiement.
Lorsque le Contrat est conclu hors établissement : conformément à l'article L.221-10 du Code de la consommation, le Client est invité à attendre l'expiration d'un délai de 7 jours à compter de la conclusion du contrat avant de régler au Prestataire le prix des Prestations de services.

Tout incident de paiement est passible d'intérêt de retard et de l'application d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€ selon l'article D 441-5 du code du commerce.

ARTICLE 11 : DUREE
Le présent Contrat entre en vigueur à compter de sa signature pour une durée correspondant à la durée des Prestations. Selon le cas, il peut prendre la forme soit d'un contrat à exécution immédiate (réalisation d'un seul rendez-vous) ou à exécution successive.

La prise de rendez-vous entraîne l'acceptation des présentes Conditions Générales de Ventes.

ARTICLE 12 : PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES ET RGPD
En application de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 complété par Le règlement général sur la protection des données (RGPD) entré en application le 25 mai 2018. Cette obligation de transparence est définie aux articles 12, 13 et 14 du RGPD, il est rappelé que les données nominatives qui sont demandées au Client sont nécessaires au traitement de la gestion de la clientèle et de la facturation, et sont destinées à un usage interne des données recueillies

vous concernant par Audrey FISCHER E.I Coach de Vie qui se trouve être le délégué à la protection des données.

Les données collectées dans le formulaire de renseignement lors de la prise de rendez-vous en ligne sont : nom / prénom / date de naissance / adresse / téléphone / mail.
Les données sont conservées pendant 10 ans.
Ces données nominatives ne sont jamais transmises à des tiers.

Le client est en droit de disposer d'un **droit d'accès, de modification, de rectification et d'opposition** s'agissant des informations le concernant, en faisant directement une demande **par E-mail** à Audrey FISCHER E.I Coach de Vie :
audreyfischer.medium@gmail.com

Les informations recueillies à caractère personnel au cours de la prise de rdv et éventuellement au cours des séances, restent confidentielles et sont soumises au code de déontologie des sophrologues et hypnothérapeutes et au code éthique des Médiums. Dans le cadre des séances réalisées en visioconférence, Audrey FISCHER E.I Coach de Vie demandera le consentement au Client pour enregistrer la vidéo de la visioconférence afin de lui en transmettre, après séance, le contenu et l'informer que cette vidéo sera conservée sur une durée de 2 ans maximum à des fins de preuves de réalisation de séances en cas de litige.

Dans le cadre de la réalisation des Prestations de services prévues au présent Contrat, Audrey FISCHER E.I Coach de Vie a accès à des données à caractère personnel du Client. Cette politique de traitement des données à caractère personnel est disponible sur le site web : https://www.audreyfischer-medium.com.

Pour traiter les paiements clients, nous partageons vos données de transactions avec nos prestataires de services de paiements certifiés PCI/DSS, dont les coordonnées figurent dans le point 2° de l'article 5 de ce présent contrat :
Stripe (Cartes bancaires, Apple Pay et Google Pay) : Vos données sont traitées selon leur politique de confidentialité consultable sur leur site. Stripe peut transférer des données hors UE (Etats-Unis), sécurisés par des clauses contractuelles type.
PayPal : Vos données de paiement sont traitées par PayPal Europe Sà.r.l et Cie, S.C.A.
Données transmises : Nom, prénom, adresse E-mail, adresse de facturation et détails de commande. Audrey FISCHER E.I Coach de Vie n'a jamais accès à vos numéros de carte bancaire, qui sont cryptés (token) par nos prestataires.

Le client reconnait avoir pris connaissance de cette politique de traitement des données à caractère personnel au plus tard lors de la conclusion du présent Contrat et en accepter les termes sans réserve.

ARTICLE 13 : RESPONSABILITE
Dispositions particulières applicables aux contrats conclus à distance : conformément aux dispositions légales en vigueur, le Prestataire est responsable de plein droit à l'égard du Client de la bonne exécution des obligations résultant du Contrat conclu à distance, Toutefois, il peut s'exonérer de tout ou partie de sa responsabilité en apportant la preuve que l'inexécution ou la mauvaise exécution du Contrat est imputable soit au Client, soit au fait, imprévisible et insurmontable, d'un tiers au Contrat, soit à un cas de force majeure.

Sous réserve de l'application des dispositions impératives précitées en matière de contrats conclus à distance, la responsabilité de Audrey FISCHER E.I Coach de Vie n'est engagée qu'en cas de faute prouvée par le Client.

Le Client est seul responsable des choix qu'il fait et des informations qu'il donne à Audrey FISCHER E.I Coach de Vie.

Aussi, la responsabilité de Audrey FISCHER E.I Coach de Vie ne saurait être engagée en cas de mauvaise information donnée par le Client ou d'absence d'information.

ARTICLE 14 : ASSURANCE
Audrey FISCHER E.I Coach de Vie est titulaire d'une police d'assurance en matière de responsabilité civile professionnelle, afin de couvrir les dommages directs, matériels ou immatériels, qu'il pourrait causer dans le cadre du présent Contrat.

RC PRO : Cabinet d'Assurances GERBAULT, Chemin de la Torcerie 37170 Chambray-Les-Tours. Contrat N° AMARK 6077 Lloyd's Company S.A

ARTICLE 15 : FORCE MAJEURE
Chacune des Parties ne pourra être tenue pour responsable de tout retard ou manquement dû à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence des cours et tribunaux français.

En cas de persistance des effets consécutifs à l'événement constituant un cas de force majeure pendant plus de 15 jours, les Parties conviennent que le présent Contrat pourra être résilié de plein droit sur l'initiative de la Partie la plus diligente par lettre recommandée avec accusé de réception, sans que cela ne porte atteinte aux conditions de paiement des Prestations accomplies.

ARTICLE 16 : PROPRIETE INTELLECTUELLE
Tous les documents, textes, enregistrements et autres informations (images, photos) sont la propriété exclusive de Audrey FISCHER E.I Coach de Vie.

Toute représentation totale ou partielle de ce site https://www.audreyfischer-medium.com, des supports et des enregistrements transmis lors des séances en présentiel et / ou en visioconférence est soumise à l'autorisation préalable, écrite et expresse de cette dernière. A ce titre, la reproduction et la diffusion sans autorisation préalable de Audrey FISCHER E.I sont interdites conformément aux dispositions de l'article L.122 -4 du code de la propriété intellectuelle.

Je reconnais avoir été parfaitement informé (e) des Conditions Générales de Vente, des prestations proposées par Audrey FISCHER E.I Coach de Vie, des tarifs proposés à ce jour et qui me seront appliqués, de mon droit à ma possibilité de rétractation dans un délai de 14 jours avant l'exécution de toute prestation sauf pour moi à renoncer

expressément à ce délai permettant l'exécution des prestations conformément à ma demande immédiatement ou dans un délai inférieur à 14 jours. En signant ces CGV – Contrat de prestations, document de 9 pages, j'en accepte de manière éclairée tous les termes :

Signature revêtue de la mention « Bon pour Accord »

Date :
Nom :
Prénom :
Téléphone :
Email :